



**ARCHIVES MUNICIPALES DE LORIENT
2018
FICHE D'INSCRIPTION**



Partie réservée à l'administration			
N° de lecteur :		Date	
Pièce d'identité :		N°	
Délivré le :		Par :	

M Mme

NOM : **Prénom:**

Adresse :

Code postal : **Ville :**

☎ : **Courriel :**

Né(e) le : **Activité :**

Catégorie socio-professionnelle			
<input type="checkbox"/> Agriculteurs exploitants	<input type="checkbox"/> Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	<input type="checkbox"/> Cadres et professions intellectuelles supérieures	<input type="checkbox"/> Professions Intermédiaires
<input type="checkbox"/> Employés	<input type="checkbox"/> Ouvriers	<input type="checkbox"/> Retraités	<input type="checkbox"/> Autres personnes sans activité professionnelle

Sujet de la recherche :

.....
.....
.....

Motif de la recherche :

Personnel Professionnel Administratif Publication
 Exposition Études supérieures Scolaire (préciser) :
 Associatif Nom de l'association
 Autre (Préciser) :

Renseignements à compléter par les étudiants
Diplôme préparé :
Intitulé du sujet :
Etablissement :
Directeur de recherche :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la salle de lecture.

Signature



ARCHIVES MUNICIPALES DE LORIENT

Enclos du Port - Hôtel Gabriel

Pavillon Ouest

CS 30010

56315 Lorient cedex

☎ 02 97 02 22 42

✉ archives@mairie-orient.fr

🌐 <http://archives.lorient.fr>



LETTRE D'ENGAGEMENT

En m'inscrivant aux Archives de Lorient, je note que je suis autorisé(e) à prendre des photographies sans flash des documents conservés et communiqués en salle de lecture, conformément au règlement de la salle de lecture, remis lors de l'inscription. Celui-ci vaut **autorisation de réutilisation des données publiques à titre privé**, sous réserve de la communicabilité des documents conformément au Code du patrimoine et à la loi n°78-753 du 17 juillet 1978, que l'état matériel des documents le permette et que le fonctionnement de la salle de lecture n'en soit pas perturbé.

Si je photographie des documents appartenant aux Archives de Lorient, je m'engage sur l'honneur à n'utiliser les photographies de ces documents que **dans un cadre privé**.

Je m'engage également à ne transmettre à quiconque, ni à reproduire dans un autre cadre, les documents photographiés ou numérisés, sans l'autorisation des Archives municipales de Lorient et à détruire toutes les reproductions de documents qui m'ont été confiées par la Ville de Lorient.

La réutilisation des informations publiques est réglementée et soumise à la condition que ces dernières ne soient aucunement modifiées ni altérées, que leur sens ne soit pas dénaturé et, que leurs sources et la date de leur dernière mise à jour, le cas échéant, soient mentionnées.

En cas d'utilisation et de diffusion de toute photographie ou fichier numérique d'un document provenant des Archives de Lorient, sur n'importe quel support, celui-ci devra présenter sa source et sa référence (Archives municipales de Lorient et cote) et en cas de diffusion sur un site Internet, un lien html, depuis chaque image, vers le site Internet des Archives municipales de Lorient (<http://archives.lorient.fr>).

En cas d'utilisation commerciale de tout document ou reproduction de document provenant des Archives de Lorient, je m'engage à en faire la demande, au préalable, auprès des Archives de Lorient par email ou courrier et le cas échéant à m'acquitter des droits d'utilisation votés par le conseil municipal.

A LORIENT, le

Signature précédée de la mention

« Lu et Approuvé »